



Association loi 1901 JO du 26/01/2002
Déclaration Préfecture de Seine et Marne N°2/12821
CCP 47 492 18 J LA SOURCE
Site web : <http://www.atheismeinternational.com/>
Mail: atheisme.international@gmail.com

FRANCE TÉLÉVISIONS
Direction générale
7, esplanade Henri de France
75907 PARIS CEDEX 15

Le 26 septembre 2016

Objet : Cahier des charges : respect du principe de laïcité sur les chaînes publiques de radio et de télévision

Madame, Monsieur,

Ce dimanche 25 septembre 2016, alors qu'il présentait à 20h30 la météo sur France Info Télévision, Monsieur Nelson Monfort a cru bon, au moment de l'éphéméride du lendemain portant sur les prénoms Côme et Damien, de commenter en déclarant : « deux jolis prénoms de saints ».

Nous sommes au regret de vous rappeler qu'à la suite de nombreuses démarches et réclamations au titre du respect de la laïcité dans le Service public, il a été obtenu que les mentions « saint » ou « sainte » (St, Ste), ne soient plus précisées dans les éphémérides des chaînes publiques au côté des prénoms, tant oralement que par écrit.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir rappeler à ce journaliste – qui connaît bien le Service public – de respecter le Cahier des charges sur ce sujet.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux, républicains et laïques.

Le président,
B. Duffort

A.I. a pour but : faire connaître et reconnaître tous ceux, citoyens du Monde, qui ont choisi d'être sans religion; de favoriser le développement des valeurs contenues dans le matérialisme, l'humanisme, le rationalisme, l'agnosticisme; de défendre les lois de la République et de la laïcité; d'assurer et de maintenir une indépendance totale de la chose publique et de la démocratie à l'égard des religions.